

Retrouvez tous les numéros du bulletin [AGROSAONE](#) et consultez également le [BSV Grandes Cultures](#)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



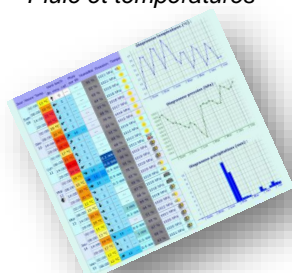
Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

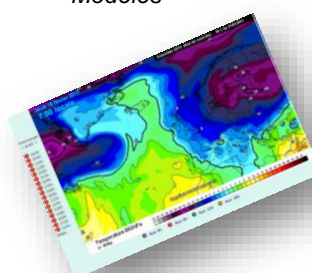


## METEO

Pluie et températures



Modèles



### 2020 – pluviométrie et températures



2019	70									
POSTE	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	4,6	22,6	4,4	36,0	4,3	31,0	4,8	20,6	4,0	31,8
Février	7,8	22,4	7,6	39,6	7,3	26,4	7,6	30,8	7,2	33,4
Mars										
Avril										
Mai										
Juin										
Juillet										
Août										
Septembre										
Octobre										
Novembre										
Décembre										
<b>Total</b>	<b>6,2</b>	<b>45,0</b>	<b>6,0</b>	<b>75,6</b>	<b>5,8</b>	<b>57,4</b>	<b>6,2</b>	<b>51,4</b>	<b>5,6</b>	<b>65,2</b>



## En zone vulnérable aux nitrates, quelles sont les règles liées à la fertilisation ?

Rappel des mesures du programme d'actions «nitrates» obligatoires dans les zones vulnérables de Haute-Saône ([cliquez](#)).



[Plaquette d'informations](#) sur le programme d'actions nitrates en Bourgogne Franche-Comté ([cliquez](#))



## Plan prévisionnel de fumure

Si besoin, la chambre d'agriculture de Haute-Saône réalise les plans de fumure sur le logiciel MesP@rcelles.

Mais vous pouvez réaliser vous-même les calculs de dose pour le plan prévisionnel de fumure. Pour connaître les méthodes de calcul, le référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée en Franche-Comté est téléchargeable sur le site : ([cliquez sur l'image](#))





## Stade et état des cultures

Toutes les parcelles sont au stade C2 (tige visible).

Semis du 25/08



Semis de début août, le colza a faim



## Fertilisation azotée - Pesées de colza de sortie d'hiver

Les pesées de sortie hiver sont à réaliser dès que possible.

Pour calculer la dose d'azote à apporter, la réglette colza de Terres Inovia est disponible sur le site [www.regletteazotecolza.fr](http://www.regletteazotecolza.fr)

Quelques exemples de calcul de dose azotée sur colza

SITUATIONS	Précédent orge hiver Limon argileux profond à Gray (A)	Précédent orge hiver Limon argileux profond à Gray (A)	Précédent orge hiver. Argilo calcaire superficiel à Champlitte (E)	Précédent orge hiver. Sablo-graveleux à Pesmes (E)
Objectif rdt x Coef N (Pf)	42 X 7	42 X 7	31 X 7	31 X 7
N post-récolte (Rf)	30	30	15	15
<b>BESOINS</b>	<b>324</b>	<b>324</b>	<b>232</b>	<b>232</b>
RSH (Ri)	30	30	20	20
Minéralisation (Mh)	40	40	20	20
Pesée entrée hiver (kg/m <sup>2</sup> )	2.8	2	1.5	0.7
Pesée sortie hiver (kg/m <sup>2</sup> )	1.8	1.2	0.7	0.4
Azote absorbé à l'ouverture du bilan (Pi)	<b>125</b>	<b>86</b>	<b>56</b>	<b>30</b>
Fourniture d'azote par les PRO (Xa)	<b>27</b> (15 tonnes fumier à 6 kg N/Tonne épandu à l'automne)	Pas de fumier	<b>27</b> (15 tonnes fumier à 6 kg N/Tonne épandu à l'automne)	Pas de fumier
<b>Fournitures</b>	<b>222</b>	<b>156</b>	<b>123</b>	<b>70</b>
<b>DOSE X = Besoins - Fournitures</b>	<b>102</b>	<b>168</b>	<b>109</b>	<b>162</b>

La dose épandue au premier apport ne doit pas dépasser les 80 Unités.

## Conseil

**Les colzas redémarrent ! Les premiers apports pourront avoir lieu dès que possible.**

Pour information voici quelques doses d'azote simulées pour 2020 grâce à la [réglette colza](http://www.reglettecolza.fr) de Terres Inovia :

Poids frais en kg/m <sup>2</sup> Automne	Poids frais en kg/m <sup>2</sup> Sortie hiver	Apports effluents	Sol et objectifs de rendement	Valeur des RSH par défaut dans la réglette	DOSE X réglette Terres Inovia <a href="http://www.regletteazotecolza.fr">www.regletteazotecolza.fr</a>
1	1	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	175 unités = dose si vous n'avez pas fait de pesée à l'automne
1.5	1	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	171 unités
2	1	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	162 unités
1	1.5	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	143 unités = dose si vous n'avez pas fait de pesée à l'automne
1.5	1.5	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	143 unités
2	1.5	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	142 unités
2.5	1.5	Aucun	sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 40 q/ha.	30	132 unités
1	1	Aucun	sol superficiel - objectif de rendement égal ou supérieur à 30 q/ha.	20	120 unités = dose si vous n'avez pas fait de pesée à l'automne
1.5	1	Aucun	sol superficiel - objectif de rendement égal ou supérieur à 30 q/ha.	20	116 unités
2	1	Aucun	sol superficiel - objectif de rendement égal ou supérieur à 30 q/ha.	20	107 unités
1	1.5	Aucun	sol superficiel - objectif de rendement égal ou supérieur à 30 q/ha.	20	88 unités = dose si vous n'avez pas fait de pesée à l'automne
1.5	1.5	Aucun	sol superficiel - objectif de rendement égal ou supérieur à 30 q/ha.	20	88 unités
2	1.5	Aucun	sol superficiel - objectif de rendement égal ou supérieur à 30 q/ha.	20	87 unités

**Si le Reliquat Sortie Hiver des horizons 0-30 et 30-60 est significatif, il peut être intéressant de le prendre en compte pour encore faire des économies !** Pour exemple, le RSH par défaut de la réglette est de 30 Unités en sol profond, donc si votre RSH est de 70 Unités, vous pouvez encore enlever 40 Unité à votre Dose X.

Le soufre est à apporter quand vous le souhaitez. Un apport spécifique est conseillé afin de mettre la bonne dose et de ne pas payer trop cher l'unité d'azote si apport d'azote soufré. Apporter environ **70 unités**.

Si apport régulier d'effluents, apporter 40 unités.



## Insectes – Charançon de la tige du colza

### Sur le terrain :

Le vol de charançons s'est poursuivi ce week-end. Les zones à risque sont déjà identifiables grâce aux cuvettes.

Dans les zones à risque comme à Mt St Léger, il y a eu plus de 250 captures en cuvette ce week-end !

A Hugier, le nombre de captures s'élève à 45 pour ce week-end et 65 depuis le début du vol de début février.

Quelques piqures de nutrition sont observables sur les pétioles (charançons du chou) et tige (gros charançons du colza)

Des captures significatives ne sont observées que sur une seule cuvette parmi les 8 actuellement en place en Haute-Saône.

*Dernier petit plaisir avant...*

*...la noyade*

*Le **gros** et le **petit** - Photos du vendredi 7/02*



*Ce sont tous des **gros** charançons du colza sauf 4 petits charançons du chou - Hugier*

*+ de 250 **gros** charançons du colza à Mt St Léger*



Piqure de nutrition sur le pétiole



Piqure de nutrition sur le pétiole



**Conseil**

Les parcelles et zones à risque sont identifiables grâce aux cuvettes.

Deux scénarii sont à envisager :

**1** - pour celles et ceux qui souhaitent raisonner l'intervention, l'idéal sera d'observer le week-end prochain les piqures sur tiges.

Vous pouvez également attendre le prochain bulletin Agrosaône.

La date de contrôle des pontes optimale devrait se situer cette fin de semaine. Lorsque vous aurez observé des piqures sur plus de 20% des pieds, un traitement insecticide sera à réaliser le plus rapidement possible.



**2** - pour celles et ceux qui n'ont pas le temps de surveiller les cultures, le traitement sera à positionner en fin de semaine dès que le vent sera retombé.

**Laissez des témoins non traités !**

Produits homologués sur charançon de la tige du colza, voir le tableau des insecticides sur le site de Terres Inovia ([cliquez](#)).



## Insectes – Grosse altise

Les parcelles avec présence d'altises sont visibles (voir photos).  
Les parcelles présentant de fortes attaques sont rares.

Un traitement insecticide avec des produits type DASKOR ou BORAVI ne sera pas rentabilisé si réalisé ce printemps.  
Même si un traitement tardif est réalisé, les pieds de colza resteront sensibles si un épisode de gel survient.

**Ne plus faire d'insecticides contre les larves de grosse altise.**

*Pourritures sur les pieds et les pétioles de colza provoquées par les larves d'altise (galeries)*



*En disséquant les pétioles, on peut trouver les larves*



*Les adultes sont toujours visibles sur repousses de colza*



Les spécialités **DASKOR 440** ou **PATTON M** (chlorpyrifos-méthyl) seront bientôt interdites d'utilisation. Elles pourront être utilisées sur méligèthes si nécessaire.

## Risque de verse

### Conseil

*Le risque de verse est plutôt faible cette année.*

- la densité (nombre plantes au m<sup>2</sup>), est plutôt faible
- les variétés cultivées sont majoritairement peu sensibles à la verse

*Les triazoles (molécules présentes dans les spécialités homologuées pour lutter contre la verse) utilisées avant la floraison du colza, dans un but de lutte contre les maladies, sont inutiles.*



## BLE

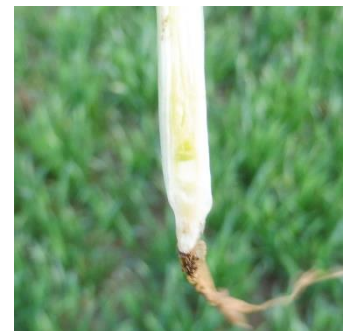
### Stade et état des cultures

Les blés poussent.

*Semis Chevignon de fin septembre...*



*... l'épi est décollé*





## Désherbage

Une fois que vous aurez décidé si un désherbage des graminées est nécessaire, il convient de le faire le plus rapidement possible. **Les conditions météorologiques à venir sont excellentes pour désherber d'autant que les apports d'azote sur céréales d'hiver ne sont pas urgents.**

Vous bénéficiez ainsi :

- d'adventices pas trop développées
- d'adventices qui n'ont pas eu d'azote
- d'un sol encore humide, indispensable à une bonne efficacité des sulfonylurées (mesosulfuron, iodosulfuron)
- de températures plutôt douces favorables à une bonne efficacité
- de rosées matinales idéales pour une bonne efficacité

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



	3F	Tallage	1 N	2 N	DFE	Coût (€/ha)	IFT
<b>BLE TENDRE (/ TRITICALE)</b>							
Vulpin me e ss lle S	LEVTO WG 0,3 à 0,4 kg + adj					34 - 45	0,6 - 0,8
	ATLANTIS PRO 0,9 à 1,2 l + adj					36 - 48	0,6 - 0,8
	ARCHIPEL DUO 0,7 l + adj					43	0,7
	COSSACK STAR 0,16 kg + adj					52	0,8
	KALENKOA 0,8 l + adj					52	0,8
	OTHELLO 0,9 à 1,2 l + adj					39 - 52	0,6 - 0,8
	LEVTO WG 0,3 kg + GYGA 0,2 kg + adj ATLANTIS PRO 0,9 l + ABAK 0,175 kg + adj En forte pression gaillet, bleuet, coquelicots : LEVTO WG 0,3 kg + OCTOGON 0,18 kg + adj					70	1,3
					72	1,25	

Ray-grass me e ss lle S	OTHELLO 1,2 à 1,5 l + adj					52 - 65	0,8 - 1
	LEVTO WG 0,4 à 0,5 kg + adj					46 - 57	0,8 - 1
	ATLANTIS PRO 1,2 à 1,5 l + adj					48 - 60	0,8 - 1
	ARCHIPEL DUO 0,8 à 1 l + adj					50 - 62	0,8 - 1
	COSSACK STAR 0,16 à 0,2 + adj					52 - 65	0,8 - 1
	AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + adj					32 - 42	0,75 - 1
	ARCHIPEL DUO 0,4 à 0,8 l + AXIAL 0,6 à 0,9 l <i>retenir la dose forte sur forte population de ray-grass</i>					46 - 81	0,9 - 1,6
	OCTOGON 0,175 kg + AXIAL PRATIC 0,9 l + adj					68	1,39

Brome me e ss lle S	MONITOR 25 g + adj					33	1
	LEVTO WG 0,3 kg + ATTRIBUT 40 g + adj					50	1,3
	ATTRIBUT 60 g + adj					23	1
	COSSACK STAR 0,2 kg + adj puis ATTRIBUT 30 g + adj					76	1,5
	(ATTRIBUT 30 g + adj) x 2					23	1
	LEVTO WG 0,3 kg + ATTRIBUT 30 g + adj puis ATTRIBUT 30 g + adj					57	1,6
Folle avoine	(OCTOGON 0,137 kg + adj) x 2					58	1
	(ABAK 0,125 kg + adj) x 2 <i>possible dès l'automne à partir de 2 feuilles si présence de bromes</i>					48	1
	FENOVA SUPER 0,8 l + Huile					28	0,7
	AGDIS 100 0,3 l + Huile					23	0,5
Vulpie	Intervenir sur folle avoine levée					32	0,75
	AXIAL PRATIC 0,9 l + Huile AXIAL ONE 1 l + Huile AXIAL PRATIC 0,6 l + Huile AXIAL PRATIC 0,6 l + Huile					42	1
Pas de solution de rattrapage en sortie hiver							

Sur les blés semés tardivement, actuellement au stade 1 à 2 feuilles, il est encore possible d'utiliser les produits à mode d'action racinaire tels que :

- CARMINA MAX, CONSTEL jusqu'au 28/02
- MATENO
- TRINITY jusqu'au stade début tallage
- PROWL, TROOPER
- DAIKO, DEFI Attention aux conditions d'emploi (cultures voisines)
- TABLO 700 jusqu'au 28/02

**Produits interdits d'utilisation au printemps :**

- BATTLE DELTA
- FOSBURI
- MERKUR

Cependant, en cas de graminées développées, les efficacités des herbicides racinaires sont faibles.

### Désherbage des blés sous couvert de légumineuses

Les luzernes redémarrent sous les blés et orges, elles sont donc maintenant sensibles aux herbicides.

Si présence de **vulpins** ou **brômes** dans des blés associés à la luzerne, préférez les produits type [Abak](#) à maxi 160 g/ha.

Si présence de **raygrass** ou **folle avoine**, utiliser [Axial Pratic](#) à 1 l/ha minimum.

**Attendre pour réguler les légumineuses.**

### Limaces

**Surveillez les parcelles au stade 1 à 2 feuilles.**

### Fertilisation azotée

**Les apports seront à gérer en fonction de votre organisation de chantiers, de la praticabilité des parcelles et de la météo à venir.**

**Le premier apport pourra avoir lieu entre le 20 février et le 1er mars. A réaliser avant une pluie.**

**Priorité au désherbage s'il n'a pas été réalisé.**



### Stade et état des cultures

*Coccinel semée au 14/10 (résistante JNO)  
Pas de traitement insecticide réalisé*



*Orge sous couvert de luzerne, la luzerne redémarre*



### Désherbage

Sur orge, il ne reste plus guère de solutions pour désherber les graminées.

Il ne reste que la spécialité [Axial Pratic](#), encore efficace sur Ray Grass et Folle Avoine.

Sur vulpin, les efficacités d'[Axial Pratic](#) sont très médiocres donc son utilisation ne sera pas rentabilisée.

*Photo 2019 – vulpins dans une orge après traitement  
avec [Axial Pratic](#) . les efficacités sont très médiocres*



*Photo 2020 – par contre [Axial Pratic](#) reste efficace  
sur les Ravarass dans les oraes*





## Fertilisation azotée

Les apports seront à gérer en fonction de votre organisation de chantiers, de la praticabilité des parcelles et de la météo à venir.

Le premier apport pourra avoir lieu aux alentours du 15-20 février. A réaliser avant une pluie.



## ORGE de PRINTEMPS semée à l'automne

### Désherbage

Les parcelles d'orges de printemps semées à l'automne restent rares.

Cette année les orges semées fin octobre, début novembre ne devraient pas être infestées de graminées. Un passage d'Axial aura du mal à être rentabilisé.

## Fertilisation azotée

La ferti azotée est à gérer comme sur orge d'hiver.

Les apports seront à gérer en fonction de votre organisation de chantiers, de la praticabilité des parcelles et de la météo à venir.

Le premier apport pourra avoir lieu aux alentours du 15-20 février. A réaliser avant une pluie.



## ORGE de PRINTEMPS semée en 2020

Des semis ont eu lieu fin janvier.

Et dès qu'un créneau météo se présentera, avec un sol ressuyé et/ou gelé en surface, les semis pourront reprendre.

### DATE DE SEMIS

La date de semis est déterminée par l'état du sol. Il faut attendre que le sol soit bien ressuyé avant d'entamer une préparation de sol et de semer (vérifier à l'aide d'une bêche). La température du sol conditionne la vitesse de levée.

Il est aussi possible de semer sur un sol gelé superficiellement. Cependant, si l'orge de printemps a été introduite pour gérer des situations avec vulpins, attention à ne pas semer trop tôt.

Limiter le tassement pour permettre un bon enracinement en réalisant un minimum de passages lors de la préparation.

**La période de semis optimale est comprise entre le 20 février et le 15 mars.**

Il est préférable de retarder la date de semis, même au-delà du 15 mars, si le sol n'est pas suffisamment ressuyé.

### DENSITÉ DE SEMIS

Compte tenu de la durée de son cycle, les capacités de tallage de l'orge de printemps sont limitées, Mais attention une densité trop élevée augmente le risque de verse et peu diminuer le calibrage.

	Sol ressuyé Non caillouteux	Sol humide, mottes, cailloux
<b>Limons</b>		
Pieds levés	250 pieds/m <sup>2</sup>	300 pieds/m <sup>2</sup>
Dose de semis conseillée	300 grains/m <sup>2</sup>	350 grains /m <sup>2</sup>
<b>Sols séchants (argilo- calcaires superficiels)</b>		
Pieds levés	300 pieds/m <sup>2</sup>	400 pieds/m <sup>2</sup>
Dose de semis conseillée	350 grains /m <sup>2</sup>	450 grains /m <sup>2</sup>

Source : Arvalis – Institut du végétal



Après le 15 mars, augmenter la densité de semis de 1 % par jour de retard.

## Stade et état des cultures

RGT Planet semée fin janvier en cours de levée



### SOJA

## PREPARER LA CAMPAGNE 2020

Voir bulletin Agrosaoône N°1



### TOURNESOL

## PREPARER LA CAMPAGNE 2020

Guide 2019 ([cliquez](#))

Variété recommandée pour 2020 ([cliquez](#))





## POIS de printemps

Si vous n'avez pas pu semer les variétés d'hiver cet automne, il est possible de les semer au printemps (perte de potentiel de rdt).

### DATE DE SEMIS

Les semis peuvent débuter mi-février, la période optimale s'étend jusqu'au 1<sup>er</sup> mars pour la Nièvre, la Saône-et-Loire ainsi que la plaine du Jura, et jusqu'au 15 mars pour l'Yonne, la Côte d'Or et la Haute-Saône. Au-delà du 10 avril, le risque d'obtenir un mauvais rendement devient trop important. L'idéal est de semer le plus tôt possible sur un sol bien ressuyé.

### DENSITÉ DE SEMIS

	Densité de semis (grains/m <sup>2</sup> )
Sol limoneux	80 - 90
Sol caillouteux	90
Sol de craie	100 - 110



### Choix de l'interculture

Dans les zones vulnérables, les sols ont l'obligation d'être couverts une partie de l'hiver. Avant un pois de printemps, éviter les couverts à base de légumineuses qui maintiennent les champignons du sol (Pythium, fusariose, mildiou, Aphanomyces, ...). Préférer les couverts à base de graminées, de crucifères ou de phacélie. Ils peuvent être utilisés seuls ou en mélange.

## Désherbage

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Exemples de programmes désherbage



Semis	Levée	1 paire de feuilles écailleuses	2 feuilles	Coût (€/ha)	IFT
<b>Renouée des oiseaux, gaillet, crucifères et chénopodes (faible infestation)</b>					
CHALLENGE 600 1,5 l + NIRVANA S 2 l				69	0,8
			CORUM 1 à 1,25 l + DASH HC 1 à 1,25 l (+ PROWL 400 0,8 à 1 l si pression renouées)	66 à 82	0,8 à 1
CHALLENGE 600 2 l + STALLION SYNC TEC 2 l			Possibilité de fractionner l'intervention en 2 : CORUM 0,6 l + DASH HC 0,6 l + PROWL 400 0,6 l entre 2/3 F et 5/6 F	78	1,1
<b>Morelle noire, arroche, renouées des oiseaux, fumeterre</b>					
NIRVANA S 3,5 à 4 l			Retenir la dose la plus forte sur crucifères ou ombellifères (éthuse)	65 à 74	0,8 à 0,9
<b>Renouées, fumeterre, pensée, véronique, gaillet</b>					
PROWL 400 1,5 l			BASAGRAN SG 0,4 à 0,6 kg + PROWL 400 1 l	55 à 65	1,1 à 1,3
CHALLENGE 600 3 l			BASAGRAN SG 0,4 à 0,6 kg + PROWL 400 1 l	97 à 107	1,3 à 1,4
<b>Crucifères, renoués, gaillet, pensée (forte densité)</b>					
			BASAGRAN SG 0,4 à 0,6 kg + PROWL 400 1 l ou 2 passages à 0,3 kg + 0,5 l	34 à 44	0,6 à 0,8
			CHALLENGE 600 0,5 l + BASAGRAN SG 0,3 kg* puis (si relevées) BASAGRAN SG 0,4 kg + PROWL 400 0,5 l	26 à 53	0,3 à 0,8
NIRVANA S 3 l			CORUM 0,8 à 1 l + DASH HC 0,8 à 1 l	105	1,3

\* Mélange non recommandé par les firmes. Son utilisation se fera sous la responsabilité de l'utilisateur.  
Possibilité de remplacer CHALLENGE 600 0,5 l + BASAGRAN SG 0,3 kg par NIRVANA S 1,8 l + BASAGRAN SG 0,5 à 0,8 kg ou CHALLENGE 600 0,25 l + BASAGRAN SG 0,15 kg + PROWL 400 0,25 l (sous la responsabilité de l'utilisateur).





## POIS d'hiver

### Désherbage

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté  
Exemples de programmes désherbage



Sortie Hiver		IFT	Coût (€/ha)
<b>Lutte contre les Dicotylédones</b>			
NIRVANA S 2 l/ha	<i>Jusqu'à 2 feuilles avec stipules (BBCH 13) à 2l/ha maxi, si aucun herbicide appliqué en prélevée.</i>	0,4	40 €
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + CHALLENGE 600 0,5 l/ha <i>Puis éventuellement BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + PROWL 400 0,5 l/ha</i>		0,34 à 0,7	45-90
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + PROWL 400 0,5 l/ha		0,4	23 €
CORUM 0,6 l/ha + DASH HC	<i>Si besoin un deuxième passage à 0,6 l/ha est possible.</i>	0,5	40 €
CORUM 1 l/ha + DASH HC		0,8	65 €
<b>Lutte contre les Graminées</b>			
KERB FLO 1,5 l	<i>A partir de 3 feuilles et jusqu'à 4 feuilles avec stipules (BBCH 14).</i>	0,96	45 €
→ L'application de la propyzamide (KERB FLO, TOPNET,...) doit se faire sur un sol humide, avant une pluie et tant que les températures sont froides. Placer tardivement cet anti-graminée racinaire permet de s'assurer que la culture est viable avant application tout en préservant la gestion à l'échelle de la rotation des graminées.			
TARGA MAX 0,75 l	<i>Homologué à 1,5 l/ha sur graminées vivaces.</i>	0,4	35 €



## Féverole de printemps

La période de semis des féveroles de printemps approche.

**Si vous n'avez pas pu semer les variétés d'hiver cet automne, il est possible de les semer au printemps.**

### DATE DE SEMIS

La période de semis optimale s'étend de la mi-février à la mi-mars. L'idéal est de semer le plus tôt possible sur un sol bien ressuyé à au moins 5 cm de profondeur et de bien enfouir la graine.

### DENSITÉ DE SEMIS

	Densité de semis (grains/m <sup>2</sup> )
Sol limoneux	40 - 45
Sols argileux ou caillouteux	45 - 50



#### Choix de l'interculture

Dans les zones vulnérables, les sols ont l'obligation d'être couverts une partie de l'hiver. Avant une féverole de printemps, éviter les couverts à base de légumineuses qui maintiennent les champignons du sol (pythium, fusariose, mildiou, ...). Préférer les couverts à base de graminées, de crucifères ou de phacélie. Ils peuvent être utilisés seuls ou en mélange. La féverole n'est pas sensible à l'Aphanomyces et ne multiplie pas ce champignon.

## Désherbage

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté  
Exemples de programmes désherbage

Semis	Levée à 1 feuille	2 feuilles	4 feuilles	Coût (€/ha)	IFT
<b>Renouée des oiseaux, gaillet, crucifères, coquelicots, laiterns</b>					
	CHALLENGE 800 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 38 CS 0,15 l			103	1,54
<b>Coquelicot, matricaire, laitern, véronique perse</b>					
	CHALLENGE 800 3 l + PROWL 400 1,5 l			82	1,25
<b>Coquelicot, matricaire, laitern, crucifères, stellaire</b>					
	CHALLENGE 800 2 l	CORUM 0,6 l/ha + DASH		82	1,1
<b>Laitern, éthuse, crucifères, fumeterre, faible pression gaillet, coquelicot et véroniques</b>					
			CORUM 0,8 l/ha à 1,25 l/ha + DASH 1 l	85 à 85	0,85 à 1
		CORUM 0,6 l/ha + DASH 1 l	CORUM 0,6 l/ha + DASH 1 l	85	1

Sur zones de captage, appliquez CORUM à partir du 15/03 pour protéger la ressource en eau.



## Couverts – Méteils – Luzerne - Fourrages

**Apporter le soufre sur les luzernes : par exemple 150 kg/ha de polysulfate.**

*Semis d'août 2019, la luzerne redémarre.*





## ZNT RIVERAINS EN GRANDES CULTURES

	Date application	Cultures	Phrases de risque et type de produits concernés	Spécialités concernées – liste non exhaustive
<b>ZNT de 20 m à respecter</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2020	Toutes cultures	produit phytopharmaceutique :  - présentant une des mentions de danger suivantes: H300, H310, H330, H331, H334, H340, H350, H350i, H360, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372  - substance active CMR (Liste qui reste à définir par l'Etat)	Tous les produits à base d' <a href="#">epoxiconazole</a> (ces produits seront interdits d'utilisation à partir du 30 juillet 2020)  Les produits à base de <a href="#">cyproconazole</a> (ces produits seront interdits d'utilisation à partir du 20 mai 2020)  LEGURAME LIQUIDE  RACER ME – RIDER (fin d'utilisation 2/05/2020)  BORAVI WG
<b>ZNT de 5 m à respecter</b>	Dès le semis	pour les cultures semées après le 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Tous les autres produits	
<b>ZNT de 5 m à respecter</b>	A partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2020	pour les cultures semées avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Tous les autres produits	

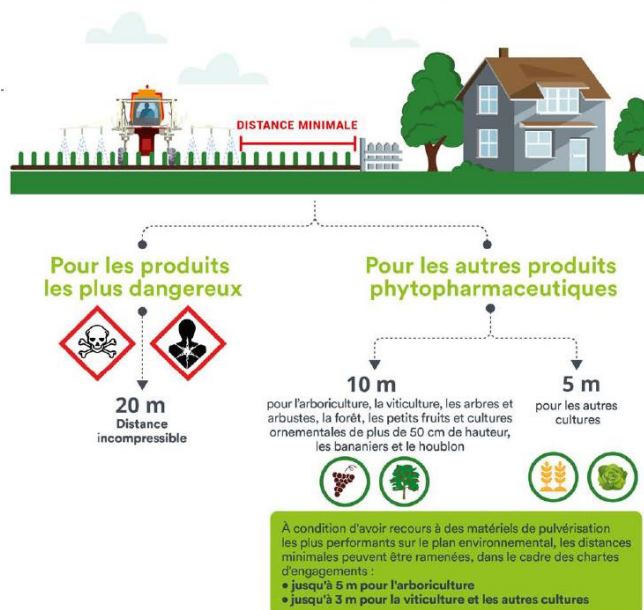
### Produits non concernés par l'arrêté :

- biocontrôles
- traitements de semences
- anti-limaces

## DISTANCES MINIMALES

entre les zones d'épandage et les zones d'habitation

DATE D'APPLICATION : 1<sup>er</sup> JANVIER 2020



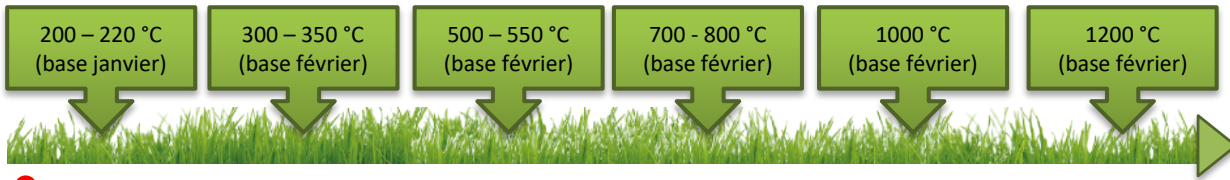
### Voir également

- [ZNT riverains : l'arrêté et le décret sont parus](#)
- [Phytoprotecteurs - Mieux protéger les riverains : un nouveau dispositif à partir du 1er janvier 2020](#)
- [Arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime](#)

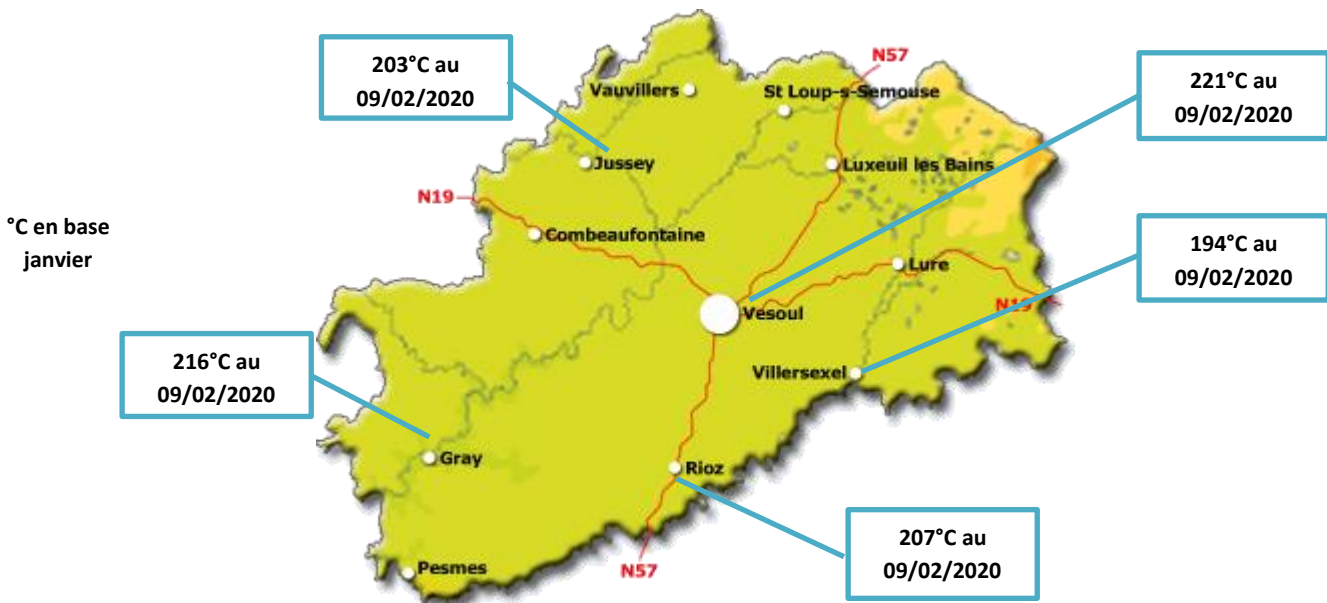


## Le coin de l'herbe

● Cumul actuel degrés-jours



Tallage		Epi 5 cm	Début épiaison	Début floraison	Floraison
Apport azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Enrubannage, ensilage	Foin précoce	Foin tardif



### **Herse de prairie, scarificateur, ... : observer puis décider pour gagner en efficacité**

Le temps que les terrains ressient vous vous préparer peut-être à passer la herse de prairie, question d'habitude ! Avec parfois le sentiment que si l'on ne fait rien sur les parcelles le rendement ne sera pas au rendez-vous. Cette crainte est légitime mais le passage d'une herse ou d'un outil similaire est-il la bonne solution à vos problèmes ? Alors avant de dépenser du temps et du fioul voilà un petit tour d'horizon.

De nombreuses études ont été menées un peu partout en France pendant les 10 dernières années. En résumé, le passage d'un outil (herse, scarificateur, émousseuse, ...) n'aura d'impact que sur des prairies très dégradées/tassées, autrement dit, **passer des outils sur des prairies qui sont bien n'apportera aucun bénéfice**. Par ailleurs, certains outils sont passés dans les parcelles sans réel contrôle de l'efficacité : il est important de passer sur quelques mètres, **contrôler le résultat et décider de continuer, modifier ou arrêter** le passage de l'outil si celui-ci ne répond pas aux attentes.

D'où l'importance **avant toute action de réaliser un diagnostic**. Il existe plusieurs méthodes comme les plantes indicatrices ou le profil de sol.



La méthode du profil de sol repose sur l'observation du sol en profondeur : couleur, texture, enracinement, porosité, autant d'éléments faciles à apprendre et reproduire chez soi.

Si vous voulez apprendre à connaître votre sol, un **groupe GAÏA** est en train de se monter dans le Nord-Ouest du département. C'est un **groupe de formation terrain** qui se déroule sur une campagne et a pour but de :

- **Comprendre** son sol par un retour à l'**observation**, et si besoin améliorer son état
- Savoir s'appuyer sur des **analyses** de sols
- **Échanger** sur ses pratiques
- Savoir identifier les **facteurs** limitants à la conduite de ses sols, et les atouts
- **Choisir** les cultures et itinéraires techniques les mieux adaptés au contexte.

Intervention de Christian Barneoud, **pédologue**, directement **dans vos parcelles** et celles des membres du groupe. Le socle des rencontres est l'observation sur le terrain à partir de *mini-profil*s ouverts à la fourche frontale sur ½ journée en optimisant les visites (**4 à 7 parcelles par ½ journée**). Les visites s'échelonnent **de l'hiver à l'automne 2020**, pour apprendre à observer son sol au cours d'un cycle cultural et à en parler, pour trouver des pistes d'amélioration à tester chez soi, pour échanger sur ses pratiques. C'est **gratuit**, grâce au financement de la Région.

Les **inscriptions**, l'animation et l'organisation du groupe est confié à **Céline Beluche (03.84.77.14.59)** de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.

La météo de l'herbe reprendra le 3 mars ! ☺

**A NOTER DANS VOS AGENDAS : JOURNÉE DE L'HERBE JEUDI 9 AVRIL À MONTMOROT (39) (programme et inscriptions à venir)**

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – [margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr](mailto:margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr)





## Article de la semaine

L'introduction de légumineuses limite le recours aux engrais azotés ([cliquez](#))



## Guide de la semaine

GUIDE DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR ([cliquez](#))



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 00  
Site internet : <https://bourgognefranche.comte.chambres-agriculture.fr/>



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

